

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Du 29 / 11 / 2022

Année scolaire : 2022-2023

Numéro de séance : 3

Date de convocation : 22 / 11 / 2022

Présidence de : M. Laurent Thieffaine

Quorum : 14

Nombre des présents en début de séance : 23

Nombre d'absents excusés : 3

Sommaire des questions traitées

- Approbation du procès-verbal du conseil d'administration précédent
- Budget 2023
- Budget échange Erasmus
- Convention Internat Lycée Mermoz
- Présentation changement des horaires du lycée pour la rentrée 2023

Le Président

Laurent Thieffaine

Le Secrétaire

Nicolas Barthes

Présences au conseil

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
Administration	Proviseur	M. THIEFFAINE Laurent	X						
	Proviseur Adjoint	Mme GRESSIER Olivia	X						
	Adjoint Gestionnaire	Mme ROUSSET Christine	X						
	CPE	M FIZAINE Pierre	X						
	DDFPT	M BENALET Alexis	X						
Elus locaux	Collectivité rattachement de	M. BOURGI Hussein			X	M CANAYER Patrice			
	Collectivité rattachement de	Mme BOURGUET Zina		X		Mme THOMAS Sylvie			
	Commune siège	M. Régis JOUVE	X						
	Communauté communes de	M Bernard MODOT			X				
Personnalité qualifiée		M CHRISTOL Philippe		X					
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	Mme DENAT Gilles	X			Mme HOUY Nathalie	X		
		M BARBOZA Franck	X			Mme DEGEZ Aurore	X		
		Mme BARDY Aude	X			Mme BRES Célia			
		M BARBATO Cyril	X			Mme QUEGUINER Elise			
		Mme MOURGUES Alexia			X	Mme BRUNEL Agathe			
		M DELHOTAL Nathan	X			M BARRIER Brice			
	M HAOUMALIK M'Hamed		X		M PRADIES Laurent				
Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante									
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	M VALLEE Franck	X			Mme GIRAUD CARRIER Leila			
		Mme PONS Dominique	X			M THIERRY Benoît			
		Mme VUILLERMET Kantomalala	X			M LAIGLE Arnaud			
		M BARTHES Nicolas	X			M LE COUPANNEC Bruno			
		Mme VUILLARDOT Maud	X			Mme JONVILLE Rebecca			
	Elèves	Melle THARAUD Agathe	X						
		Melle VICENS Flora	X			Melle LEBRUN Angelina			
		M BIHAN Maël	X			M VANHAMME Noa			
		M VIDAL Mathis	X			Melle BOSCHER Louisa			
		M ROUX Dylan	X			Melle MICALEFF GREZES Marine			
Total						23			
Invités	M VILPORT Xavier	Proviseur Adjoint	X						

Introduction

M. le Proviseur ouvre la séance à 17h38 avec 23 membres présents

M. Le Proviseur excuse M. MODOT et M. BOURGI ainsi que M. CHEKIR, remplacé par M. VILPORT, proviseur adjoint remplaçant.

Il est convenu que deux stagiaires (l'un en service intendance et l'autre en appliqués) assisteront au conseil, mais ne prendront pas part aux votes. Aucune objection.

M. Barthes est désigné comme secrétaire de séance.

M. Le Proviseur propose de passer à l'ordre du jour.

1. Adoption du procès-verbal du CA du 03 octobre 2022

Aucune remarque n'étant soulevée, le procès-verbal de la précédente réunion du CA est soumis au vote.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité (23 votants).

2. Budget 2023

M le Proviseur fait une présentation générale du budget 2023 de l'établissement.

La dotation des collectivités augmente de 55177€ mais celle-ci est ponctionnée d'environ 22000€ à partir de cette année pour la location des installations sportives qui était prise en charge par les collectivités auparavant.

M le Proviseur précise que tous les coûts de fonctionnement augmentent fortement ces derniers mois. Le budget est donc construit avec des contraintes très fortes. Les augmentations touchent particulièrement les fluides (électricité, eau et gaz) mais aussi les denrées alimentaires : les tarifs de restauration ne couvrent plus les dépenses. Le crédit nourriture est actuellement à 2,40€ mais les tarifs et taux de prélèvement imposés par la collectivité pour le budget 2023, implique une baisse à 2,29€. Une proposition est faite dans ce budget de l'augmenter à 2,50€ grâce à un prélèvement sur Fond de Roulement pour garder une qualité à peu près constante dans l'assiette (envisagé un temps à 2,60€ mais cela fait trop pour le prélèvement sur fond de roulement).

Le budget présenté au vote est en déséquilibre et fait appel à un prélèvement sur fond de roulement de 41000€ pour l'équilibrer. La situation est très contrainte et ne permettra pas de gros écarts sur l'année. Chacun devra faire des efforts à son niveau : lumières, fenêtres, volets, ordinateurs allumés, photocopies, frais de « réception ».

Cela a aussi un impact sur les projets culturels organisés au lycée. Il sera fait appel au Pass Culture mis en place par les services de l'Etat autant que possible. Les voyages scolaires seront également impactés.

Mme la Gestionnaire présente ensuite le budget en détail.

Le lycée a changé de logiciel de gestion - OP@LE - dans le cadre du projet de Modernisation de la Fonction Financière des 8000 collèges et lycées publics.

Le service AP (dépenses pédagogiques) et proposé en déficit de 21000€ avec un prélèvement sur fond de roulement.

Le service ALO est en équilibre. Le bilan à -40254,11€ est lié à l'amortissement de l'inventaire matériel de l'établissement uniquement.

Le service SRH (restauration) est proposé en déficit de 20000€ (augmentation du crédit nourriture de 2,29€ à 2,50€) compte tenu des taux imposés : reversement à la collectivité et charges communes à 25%.

Au 31/12/2021, l'établissement disposait d'un fond de roulement de 429032,30€, dont 315000€ ont déjà été prélevés pour des projets pédagogiques, les dépenses de viabilisation, les achats d'équipements pédagogiques, les travaux et pour le crédit nourriture du service de restauration aux précédents CA. Avec le prélèvement de 41000€ proposé ce jour, le fond de roulement restant serait de 73032,30€, ce qui correspond à environ 17,5 jours de fonctionnement. Cela est très bas. 60 jours sont généralement conseillés. La collectivité a validé la possibilité d'un tel solde et même suggéré qu'il puisse être nul.

Au niveau des **recettes**, la répartition entre les différents postes est la suivante : dotation collectivités territoriales 45,7% ; familles 43% ; Etat 2,74% ; autres recettes (apprentissage...) 8,5%. Elles sont ventilées sur ALO (augmente très légèrement mais doit maintenant inclure la location des installations sportives), AP (en augmentation) et VE (exclusivement des crédits d'infirmerie, le reste des besoins étant couverts par les fonds sociaux, fond restauration...)

Au niveau de la restauration, la Région a demandé que les tarifs pour les familles n'augmentent pas mais demande une augmentation des charges communes à 25%. Toutes charges retirées, il reste 2,29€ sur le coût d'un repas pour remplir l'assiette. Nous sommes actuellement à une dépense de 2,40€ mais le coût des denrées continue d'augmenter. Le lycée a obtenu une légère baisse du reversement à la collectivité du FRH à 20,5% en prouvant l'achat de produits Bio et locaux et s'est également inscrit à France AgriMer pour essayer d'obtenir des financements supplémentaires.

Le lycée sert 92000 repas par an. Il manque donc 20000€ pour arriver à avoir un crédit nourriture à 2,5€.

Concernant les **dépenses**, Mme la Gestionnaire présente les Clés de Répartition envisagées entre le SRH et les services généraux. Elles tiennent compte de l'évolution des dépenses de certains postes discutés plus haut.

Plus spécifiquement, par service :

- Service AP en page 6-7 de l'annexe Budget_2023.pdf

Les dépenses en augmentation concernent la sécurité des labos (7000€) – contrôles réglementaires, changement de filtres, armoires ventilées, sorbonnes – ainsi que le traitement des déchets de labo (5100€). Le poste en plus forte augmentation est celui de reprographie qui augmente très fortement (+30%) au détriment des autres dépenses pédagogiques.

Les dépenses en baisse sont pour le CDI, l'EPS, le FABLAB... Concernant les Sciences, il a été discuté avec les enseignants une séparation des crédits de fonctionnement et d'équipement. Ces derniers devront désormais passer en CA pour validation.

Ce budget est globalement prudent.

- Service ALO en p.9-10 de l'annexe Budget_2023.pdf

Les recettes de fonctionnement augmentent fortement par l'augmentation de la subvention de fonctionnement Région.

Concernant les dépenses, un budget est prévu pour offrir le repas à tous les élèves et personnels lors des Champolliades. Les frais de réception (fêtes de fin d'année...) sont en forte baisse (à 2500€ - 37%).

Les dépenses de viabilisation (fluides) passent de 129180€ à 160170€ (+25%).

- Service VE en p.8 de l'annexe Budget_2023.pdf

Les crédits d'infirmerie sont stables pour permettre de soigner les élèves.

Il reste 4656€ sur le Fond Régional qui permet l'aide à la restauration sur une attribution de 17393€ en début d'année scolaire ainsi que 2000€ sur le fonds social versé par l'Etat.

- Service SRH en p.11-12 de l'annexe Budget_2023.pdf

cf. les discussions précédentes sur la restauration.

Au niveau de l'hébergement en internat, le lycée reverse à G. Frêche la totalité des sommes perçues pour nos pensionnaires, déduction faite des reversements à la collectivité.

L'état des emplois dans le lycée est présenté pour information. L'état a une dépense de 13 223 743,82€ pour les salaires chargés des personnels payés par L'Etat (chiffres de 2021) incluant le paiement des HSE, des heures supplémentaires... Le lycée n'a pas reçu d'information concernant les personnels de la Région sur ce point.

S'en suit un échange sur le budget avant le vote.

Question des parents : *est-ce que les élèves sont sensibilisés à ces questions budgétaires contraintes ?* Réponse de l'administration et des enseignants : *les élèves ont d'autres préoccupations à gérer et ne peuvent pas être responsabilisés pour tout cela. Les économies liées aux locaux sont principalement gérées par les enseignants et personnels au contact des élèves. Pour les lumières, des pavés LED sont installés avec des détecteurs de présence à chaque fois que c'est possible. Les projecteurs extérieurs sont également à LED.*

Remarque des enseignants : *les élèves chargent systématiquement leurs smartphones en entrant dans une salle de cours, y compris à 8h le matin. Cela engendre probablement une dépense utile pour l'établissement. M le Proviseur indique qu'avant de se pencher sur ces dépenses, il est important en premier lieu de régler les gaspillages liés aux fenêtres ouvertes, ordinateurs allumés, lumières...*

Mme la Gestionnaire indique également que le système de gestion électrique du lycée est vieillot et ne permet pas de couper les alimentations électriques sur certains créneaux horaires. Cela permettrait par exemple de régler les appareillages restant allumés en dehors des heures d'utilisation des locaux.

Concernant la cantine, depuis que les élèves se servent en entrées et accompagnements, le personnel note moins de gaspillage. De plus, le pain est découpé en morceaux de tailles différentes ce qui permet à chacune et chacun de choisir en fonction de ce dont il a besoin. Le fait d'avoir une cuisine sur place permet également de moins gâcher qu'en liaison froide.

Lors des échanges, les enseignants regrettent l'absence du représentant de la Région duquel ils auraient souhaité une réponse à la lettre envoyée l'année passée à la Présidente de Région et restée sans réponse à ce jour. Cette lettre avait pour objet une demande de financements pour des équipements pédagogiques spécifiques. M le Proviseur apporte les informations dont il dispose. Il n'y aura pas d'équipements spécifiques (pour équiper les salles d'enseignement) financés par la Région. La gestion de ces demandes se fait au coup par coup. Si le lycée montre qu'il investit et qu'il a besoin d'un coup de main, la Région peut apporter son aide. A titre d'exemple, elle a récemment acheté pour le lycée 100 disques durs SSD destinés à améliorer l'utilisation des ordinateurs précédemment financés et aujourd'hui techniquement dépassés. M le Proviseur indique qu'un inventaire informatique a été réalisé récemment. Le lycée gère 650 ordi au total. Grâce à cet inventaire, il y aura priorisation des interventions de remise à niveau. Cet état des lieux n'existait pas jusque-là.

Les élèves proposent de retirer un néon sur 2 dans les luminaires lorsque cela est possible pour diminuer la consommation électrique. M le Proviseur fait une réponse similaire à celle concernant les chargeurs de téléphone des élèves. Faisons d'abord la chasse aux gaspillages avant de prendre des décisions qui pourraient diminuer la qualité de vie au lycée.

Vote Clés de Répartition SRH / ALO : 1 abstention ; 0 contre ; 22 pour (23 votants)

Vote Budget : 1 abstention ; 0 contre ; 22 pour (23 votants) . **Le budget 2023 du lycée est adopté.**

3. Budget Echange Erasmus

Le lycée bénéficie d'une subvention Erasmus pour l'échange avec le Danemark d'élèves de 1^{ère} euro. La demande a été faite pour 14 élèves à Copenhague. Finalement, 16 élèves vont pouvoir partir. Le coût par élève est de 1004€ et 220€ resteront à charge pour les familles.

Le budget du voyage est donc présent a vote du CA et est adopté :

Vote : unanimité des 23 votants

4. Convention Internat Lycée Mermoz

Un élève du lycée a été exclu définitivement de l'internat G. Frêche. Il poursuit cependant sa scolarité au lycée. Pour ne pas le pénaliser plus et lui permettre de poursuivre sa scolarité dans de bonnes conditions puisqu'habitant loin, il sera intégré à l'internat du lycée Mermoz. Une convention entre le lycée Champollion et le Lycée Mermoz est présentée pour permettre l'accueil de cet élève.

Vote : unanimité des 23 votants

5. Point Supplémentaire

40 élèves latinistes feront un voyage en Arles. Le coût pour les familles est revu à la baisse à 252€ compte tenu du nombre de participants. Ce nouveau budget est présenté au vote des membres du CA qui l'adoptent à l'unanimité.

Vote : unanimité des 23 votants

6. Modification des horaires du lycée – rentrée 2023

Ce point porte sur le passage de 9 créneaux journaliers à 10 pour l'organisation des enseignements du lycée. Il ne fait pas l'objet d'un vote lors de cette session. M le Proviseur indique qu'un processus de consultation est en cours pour un vote sur cette proposition au CA du 15 décembre.

Les différents échanges ne portent pas sur la nécessité de passer de 9 à 10 créneaux journaliers mais sur leur répartition dans la semaine (en LP, démarrer plus tard lundi, finir plus tôt vendredi ou mardi pour couper la semaine, max de cours journaliers pour enseignants et élèves, heure blanche pour activités spécifiques ou réunions...).

Actuellement, certains élèves n'ont pas de créneau pour aller manger certains jours de la semaine à cause des options. D'autres n'ont pas l'ensemble des heures prévues dans certaines matières (vie de classe, EMC) en respectant la pause déjeuner.

Les fortes contraintes de création d'emploi du temps en section Générale et Technique sont dues à des décisions politiques imposées à l'établissement (réforme du lycée) ainsi qu'à des choix d'établissement parmi lesquels :

- les langues sont enseignées en groupes et pas en classes ;
- dédoublement en SNT pour moins d'élèves et meilleur enseignement ;
- section Euro ;
- options ;
- ...

A cela s'ajoutent la gestion des salles à équipements spécifiques (SNT, EPS, laboratoires...) ainsi que les souhaits des enseignants.

Il n'y a pas nécessité d'augmenter le nombre de créneaux d'enseignement en section professionnelle mais pour rester cohérents (sonneries, pauses...), l'ensemble des filières seront alignées sur les mêmes horaires.

Il est noté qu'augmenter le nombre de créneaux d'enseignements pour la création des emplois du temps ne signifie pas que les élèves seront présents au lycée sur toute l'amplitude horaire tous les jours de la semaine. L'objectif de cette proposition est d'offrir un emploi du temps plus équilibré au maximum d'élèves.

Questions des parents : *Y a-t-il déjà des enseignements le mercredi après-midi et si ce n'est pas le cas, pourraient-ils être utilisés ?* Réponse de l'administration : *Il y a déjà des cours sur ces créneaux pour les 1^{ères} et 1^{ère}, pas pour les 2^{ndes}.*

Question des enseignants : *Peut-on faire un pallier à 47-48 créneaux au lieu de passer d'un coup de 45 à 50 ?* Réponse de l'administration : *Attention, avec les maths obligatoires (+ 1,5h pour ceux qui n'en ont pas) en 1^{ère} dès l'année prochaine, la situation va être encore plus complexe. Ce sera probablement difficile de faire avec moins de 49 créneaux.*

Question des parents : *Peut-on diminuer les contraintes en réduisant par exemple le nombre d'options ?* Réponse de l'administration : *Ce serait dommage de faire perdre aux élèves une richesse qui leur permet d'être plus facilement acceptés dans leurs choix à ParcoursSup.*

Intervention des élèves : *Si cette modification permet d'avoir moins de trous dans l'emploi du temps et à tous les élèves de déjeuner, il n'y a pas d'opposition.*

Intervention des enseignants : *Les nouvelles contraintes obligeant à passer à 10 créneaux d'enseignements par jour sont issues de décisions politiques et des réformes des dernières années. Les conséquences ont été dénoncées au moment de la mise en place des réformes. Aujourd'hui, ça ne plait pas beaucoup à tout le monde mais le lycée n'a plus le choix. Si cela peut améliorer*

l'équilibre des emplois du temps, c'est positif. Attention en aménageant les horaires que les bus soient adaptés, aux départs en fin de journée en particulier. Réponse de l'administration : 2 créneaux de ramassage en fin de journée seront conservés comme actuellement. En revanche, le matin, on évitera de faire commencer plus tard car il n'est prévu qu'un seul ramassage scolaire.

L'ensemble des membres du CA s'accordent sur la nécessité d'améliorer l'amplitude horaire de présence des élèves dans l'établissement, sans que le passage de 9 à 10 créneaux journaliers ne puisse le garantir à ce jour.

7. Questions diverses

Absence de questions diverses

Pour information, Monsieur le Proviseur donne la date du prochain CA, le 15 décembre 2022.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Le Proviseur clôt la séance à 19h45 et convie les participants à un pot dans le hall.